



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 29 octobre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Maxime Tremblay formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Est absent, monsieur le conseiller Martin Lajeunesse.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2014-1242

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'UN MONTANT DE 101 442,44 \$ DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN 70 - RUES PAPINEAU ET KENT - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CE-2011-1705 du 9 novembre 2011, adjugeait un contrat à la firme CIMA+ s.e.n.c. pour la fourniture des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et la surveillance en résidence des travaux pour le projet Bassin 70 – rues Papineau et Kent – tronçon entre les rues Laurier et Eddy pour un montant de 382 788 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir numéro 104388 du 3 avril 2012, approuvait un avenant pour l'investigation d'une chambre électrique souterraine, d'un montant de 4 024,13 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir numéro 104961 du 20 avril 2012, approuvait un avenant pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux de remplacement de l'équipement d'éclairage, d'un montant de 17 648,66 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir numéro 114218 du 7 juin 2013, approuvait un avenant pour la préparation de plans et devis et la surveillance de travaux de remplacement de l'équipement des feux de circulation, d'un montant de 8 048,25 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir numéro 115786 du 9 juillet 2013, approuvait un avenant pour la modification des documents d'appel d'offres pour les travaux des phases 1 et 2, suite au retrait de la rue Kent, d'un montant de 4 863,44 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+ s.e.n.c. a déposé le 30 avril 2014, une demande d'honoraires additionnels d'un montant de 66 857,96 \$ incluant les taxes, pour la préparation de plans et devis pour des travaux non prévus initialement à son mandat;

CONSIDÉRANT QUE la somme des avenants présentés dépasse la limite autorisée par la politique de délégation de pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures considère cet excédent au contrat comme étant justifié et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 104388, 104961, 114218 et 115786 aux montants de 4 024,13 \$, 17 648,66 \$, 8 048,25 \$ et 4 863,44 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût des honoraires pour un montant de 66 857,96 \$ incluant les taxes, à la firme CIMA + s.e.n.c. dans le cadre du projet de réfection des services municipaux – Bassin 70 – Rues Papineau et Kent, tronçon entre les rues Laurier et Eddy, portant le cumulatif de tous les ajustements à 101 442,44 \$ incluant les taxes.

Le contrat total des honoraires représente donc un montant de 484 230,44 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14013-012-00502	60 307,77 \$	Honoraires professionnels - Projets d'infrastructures - Papineau - Ajustements CIMA
04-13493	2 907,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 642,69 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1243

AUTORISER L'OCTROI D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE CONDUITE DE REJET DE L'EFFLUENT SUR LE LOT 1 550 279 DU CADASTRE DU QUÉBEC EN FAVEUR DE MONSIEUR LÉON ADAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire du lot 1 550 279 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu comme étant le boulevard Hurtubise;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Léon Adam est propriétaire du lot 1 548 898 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, portant le numéro civique 1111, boulevard Hurtubise;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Léon Adam a comme projet de revitaliser son installation septique et de rediriger les eaux filtrées vers la rivière des Outaouais par une conduite de type gravitaire dont le tracé optimal, requis pour la servitude réelle et perpétuelle de conduite de rejet de l'effluent, traverse le lot 1 550 279 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, sur une superficie de 37,5 m²;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande l'octroi d'une servitude réelle et perpétuelle de conduite de rejet de l'effluent sur le lot 1 550 279 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, en faveur de monsieur Léon Adam, d'une superficie totale de 37,5 m², comme montré au plan accompagnant la description technique préparée le 3 octobre 2014 par monsieur Christian Nadeau, arpenteur-géomètre, sous le numéro 6170 de ses minutes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'octroi d'une servitude réelle et perpétuelle de conduite de rejet de l'effluent sur le lot 1 550 279 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, en faveur de monsieur Léon Adam, d'une superficie totale de 37,5 m², comme montré au plan accompagnant la description technique préparée le 3 octobre 2014 par monsieur Christian Nadeau, arpenteur-géomètre, sous le numéro 6170 de ses minutes.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Adoptée

CE-2014-1244

SOUSSION 2014 SI 196 - ÉTUDES GÉOTECHNIQUES - RÉSEAU ROUTIER 2014-2015 - GROUPES 3 ET 4 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme LVM, une division d'EnGlobe Corp., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour les services d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études géotechniques pour les projets de réfection du réseau routier 2014-2015, groupes G3 et G4, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 41 218,54 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 septembre 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30647-007-00503	3 681,34 \$	Réfection et aménagement du réseau routier – Secteur d'Aylmer
06-30747-025-00504	2 067,40 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Gatineau – Sainte-Rose et Mitchell à des Sables
06-30747-023-00505	2 542,92 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Gatineau - Des Sables, Sainte-Rose à Maloney Est
06-30747-021-00506	3 021,84 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Gatineau - Maloney Est, Schryer à Granby
06-30747-015-00507	4 101,06 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Hull – Boulevard des Hautes-Plaines, de la Cité-des-Jeunes à de la Technologie
06-30747-014-00508	1 591,86 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Hull - Boulevard Fournier, Lady-Aberdeen vers l'ouest
06-30747-012-00509	1 065,74 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Hull - Adrien-Robert, d'Edmonton à de la Carrière
06-30747-005-00510	9 439,86 \$	Travaux de réfection du réseau routier Aylmer – Chemin McConnell, Vanier À Allen
06-30730-005-00511	9 668,25 \$	Divers travaux de réfection - Aménagement du réseau routier d'Aylmer – Lucerne, Vanier au pont Champlain
04-13493	1 792,52 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	2 245,75 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1245

SOUSSION 2014 SP 235 - RÉSEAU ROUTIER 2014-2015 - GROUPE 1 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux des projets de réfection du réseau routier 2014-2015, groupe 1, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 2 789 825,49 \$ incluant les taxes, le tout en conformité

avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 octobre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12020-009-00512	125 000,00 \$	Programme d'amélioration des chemins en gravier – Quote-part – Val-des-Monts
06-30747-022-00513	1 352 074,94 \$	Travaux de réfection du réseau routier de Gatineau - La Vérendrye, Saint-Louis à avenue Gatineau
06-30747-039-00514	541 767,85 \$	Travaux de réfection du réseau routier – Amélioration des chemins en gravier - ING-03-032
18-13033-001-00515	76 175,61 \$	Travaux immobiliers – District électoral de Bellevue - Pavage des rues des Pometiers, Jean-Marc et des Hêtres
06-30750-003-00516	63 808,80 \$	Travaux de pavage des rues Tony, Jean-Marc, des Pometiers – Rue des Abricotiers
18-60032-003-00517	6 801,29 \$	Surplus - District électoral de Bellevue - Pavage des rues des Pometiers, Jean-Marc, des Hêtres
18-40022-005-00518	51 877,44 \$	Travaux d'immobilisation - District électoral de Bellevue - Pavage des rues des Pometiers, Jean-Marc, des Hêtres
06-30750-004-00519	100 194,60 \$	Travaux de pavage des rues Tony, Jean-Marc, des Pometiers – Rue des Pometiers
06-30750-002-00520	58 375,00 \$	Travaux de pavage des rues Tony, Jean-Marc, des Pometiers – Rue Tony
06-30730-036-00521	33 241,49 \$	Divers travaux de réfection - Aménagement du réseau routier de Gatineau – Travaux ponctuels
18-90053-002-00522	47 329,42 \$	District électoral de Bellevue- Surplus Ex-Ville de Gatineau - Pavage des rues des Pometiers, Jean-Marc, des Hêtres
06-30750-001-00523	59 854,99 \$	Travaux de pavage des rues Tony, Jean-Marc, des Pometiers - Rue Jean-Marc
04-13493	121 323,14 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	152 000,92 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1246

CESSION DE GRÉ À GRÉ D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE DE PASSAGE EN FAVEUR DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS - PARTIE DU LOT 2 306 488 DU CADASTRE DU QUÉBEC - PARC SAINT-EXUPÉRY - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire du lot 2 306 488 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, qui fait partie du parc Saint-Exupéry dans le secteur de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de travaux effectués par la Commission scolaire des Draveurs en 2009, une conduite pluviale privée a été installée sur une partie du lot 2 306 488 jusqu'à un puisard existant. Les travaux ont eu lieu lors de la réfection des aires de stationnement et de la correction du drainage de l'école le Petit-Prince située au 44, rue de Juan-les-Pins;

CONSIDÉRANT QU'aucune servitude n'a été enregistrée pour cette conduite, laquelle demeure la propriété de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Draveurs a présenté une demande à la Ville dans le but d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle de passage sur une partie du lot 2 306 488 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, d'une superficie totale de 287,1 m²;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des négociations, la Commission scolaire des Draveurs a signé, le 25 août 2014, une option de servitude proposant d'acquérir une servitude de passage sur une partie du lot 2 306 488 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, au montant de 5 000 \$ plus TPS et TVQ si applicables;

CONSIDÉRANT QUE cette transaction respecte la valeur marchande établie par monsieur Michel Paquin, É.A. dans un rapport d'évaluation en date du 25 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'option de servitude prévoit que la Commission scolaire des Draveurs sera responsable de tout coût causal associé à l'exercice de la servitude décrite aux présentes, notamment les coûts de soutènement, de déplacement, de localisation et de contournement de ses installations, dans le cas où la Ville de Gatineau aurait à effectuer des travaux sur ses infrastructures déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la cession d'une servitude réelle et perpétuelle de passage à la Commission scolaire des Draveurs sur une partie du lot 2 306 488 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, d'une superficie totale de 287,1 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans l'option de servitude négociée et dûment signée le 25 août 2014 par la Commission scolaire des Draveurs, pour un montant de 5 000 \$ plus TPS et TVQ si applicables;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de servitude, si requis, aux termes et conditions énoncés dans l'option de servitude faisant l'objet de la présente;
- autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2014-1247

SOUSSION 2014 SI 192 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE FLEURS, VIVACES ET ARBUSTES - SAISON 2015 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et la livraison de fleurs et arbustes pour la saison 2015, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et les soumissions déposées le 18 septembre 2014, ces dernières ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour les annexes A, C, D, et les seules soumissions reçues et conformes pour les annexes B et F, à savoir :

La firme Planterra ltée, 2275, chemin St-François, Dorval, Québec, H9P 1K3, pour la fourniture et la livraison de fleurs, selon l'annexe B, pour un montant total approximatif de 5 294,65 \$ incluant les taxes.

La firme Les Serres Riel inc., 1851, rue Notre-Dame, St-Rémi, Québec, J0L 2L0, pour la fourniture et la livraison de fleurs et arbustes, selon les annexes A, C et F, pour un montant total approximatif de 16 097,36 \$ incluant les taxes.

La firme Les Serres Jomélico inc., 1729, route 309, Notre-Dame-de-la-Salette, Québec, J0X 2L0, pour la fourniture et la livraison de fleurs, selon l'annexe D, pour un montant total approximatif de 5 392,15 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71430-628 – Horticulture et arboriculture.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les fonds nécessaires au budget 2015 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1248

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-36 AU MONTANT DE 168 727,26 \$ POUR LA PÉRIODE DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2014, B-37 AU MONTANT DE 130 705,65 \$ POUR LA PÉRIODE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE 2014 ET B-38 AU MONTANT DE 125 132,80 \$ POUR LA PÉRIODE DU 28 SEPTEMBRE 2014 AU 4 OCTOBRE 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-36 au montant de 168 727,26 \$ pour la période du 14 au 20 septembre 2014, B-37 au montant de 130 705,65 \$ pour la période du 21 au 27 septembre 2014 et B-38 au montant de 125 132,80 \$ pour la période du 28 septembre 2014 au 4 octobre 2014.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1249

SOUMISSION 2014 SI 214 - LOCATION DE DEUX CAMIONS SIX ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 7289235 Canada inc. (Gauvreau Terre de Surface), 930, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3J3, pour la location d'un camion six roues de 13 200 livres (PNBV) prévue à la section 2 de la formule de soumission pour un montant total de 31 733,10 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité rejette les soumissions reçues pour la location d'un camion six roues de 17 600 livres (PNBV) prévue à la section 1 de la formule de soumission.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
31310-516-00526	28 624,15 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige – Location à long terme - Machinerie
04-13493	1 380,00 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	1 728,95 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1250 **LOCATION DU CENTRE ROBERT-GUERTIN À LA TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS, ORGANISME À BUT NON LUCRATIF - SALON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE - 4 ET 5 NOVEMBRE 2014**

CONSIDÉRANT QUE la Table Éducation Outaouais, organisme à but non lucratif, organise les 4 et 5 novembre 2014, le Salon de la formation professionnelle et technique au centre Robert-Guertin;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a adressé une demande de dons ou de commandites et qu'elle répond aux critères de tarification préférentielle et d'exemption pour les installations de la Section des arénas et des lieux publics;

CONSIDÉRANT QU'en 2013, l'organisme a adressé une demande et a reçu une réduction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à l'organisme à but non lucratif, la Table Éducation Outaouais, une réduction de 50 % pour l'utilisation du centre Robert-Guertin, lors de la tenue de leur édition 2014 du Salon de la formation professionnelle et technique les 4 et 5 novembre 2014.

Cette réduction du coût de location représente un montant de 10 994,49 \$ taxes incluses.

Adoptée

CE-2014-1251 **SOUSSION 2014 SI 233 - DISTRIBUTION - PROGRAMME CULTURE ET LOISIRS 2015 - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme La Revue, 1885, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 6G4, pour la distribution du programme Culture et loisirs 2015 pour un montant approximatif de 50 936,64 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 25 septembre 2014, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget 2015 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70020-329-00524	22 595,04 \$	Programmes Culture et loisirs – Autres postes - Transport
04-13493	1 107,56 \$	TPS à recevoir – Ristournes
04-13593	1 765,72 \$	TVQ à recevoir - Ristournes

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1252 **SOUSSION 2014 SP 229 - IMPRESSION - PROGRAMME CULTURE ET LOISIRS 2015 - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe d'Imprimerie St-Joseph, 1165, rue Kenaston, Ottawa, Ontario, K1G 6S1, pour l'impression du programme Culture et loisirs hiver et printemps/été 2015, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 127 766,57 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 septembre 2014, cette dernière ayant déposée la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget 2015 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70020-344-00525	54 318,03 \$	Programmes Culture et loisirs – Impression et diffusion
04-13493	2 662,55 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	4 244,76 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1253 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 38 - 11 664,24 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 40 - 397 149,34 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 36 - 12 028,45 \$ ET LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 37 - 526 515,45 \$ ET NUMÉRO 38 - 99 526,10 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 38, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 40, la liste des réquisitions numéro 36 et les listes des embauches numéros 37 et 38 :

Numéro des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 38	Pièces de comptes à payer	11 664,24 \$	6 au 10 octobre 2014
Liste PD numéro 40	Pièces de comptes à payer	397 149,34 \$	6 au 10 octobre 2014
Liste des réquisitions numéro 36	Pièces de comptes à payer	12 028,45 \$	6 au 10 octobre 2014
Liste des embauches numéro 37	Embauche de personnel temporaire	526 515,45 \$	22 au 26 septembre 2014
Liste des embauches numéro 38	Embauche de personnel temporaire	99 526,10 \$	29 septembre au 3 octobre 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1254 **SOUMISSION 2014 SP 135 - SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE - ANALYSTE PRINCIPAL POUR L'IMPLANTATION DU LOGICIEL UNIFIÉ SYSTEM CENTER 2012 DE MICROSOFT - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Alphamosaik inc. pour les services professionnels en informatique – Analyste principal pour l'implantation du logiciel unifié System Center 2012 de Microsoft pour une durée de trois ans, sur la base des tarifs horaires et unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total révisé approximatif de 246 966,30 \$ incluant les taxes pour une période de trois ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 juin 2014, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14035-001-00527	222 770,58 \$	Développement informatique – Développement informatique
04-13493	10 740,00 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	13 455,72 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1255 **SUBVENTION DE 400 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU - CLUB DE HOCKEY LES DRAVEURS DE GATINEAU, MIDGET B - ACTIVITÉS 2014-2015 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités 2014-2015 du club de hockey Les Draveurs de Gatineau, Midget B.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour – Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue – Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1256 **SUBVENTION DE 300 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR LA LIÈVRE DE GATINEAU - TOURNOI JETS DE LA LIÈVRE DE GATINEAU MIDGET A - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - MARC CARRIÈRE ET MARTIN LAJEUNESSE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'Association de hockey mineur la Lièvre de Gatineau, C. P. 2937, succursale de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour le tournoi des Jets de la Lièvre de Gatineau Midget A pour les 13, 14 et 15 février 2015.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers – Aménagement - Subventions
02-79948-972	200 \$	Martine Lajeunesse – De Buckingham – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1257 **SUBVENTION DE 300 \$ - POLYVALENTE LE CARREFOUR - ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ÉLÈVES EN ADAPTATION SCOLAIRE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Polyvalente le Carrefour, à l'attention de madame Sophie Warin, 50, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 3N2, à titre de subvention pour les activités pour les élèves en difficulté d'adaptation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau – De Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1258 **SUBVENTION DE 6 000 \$ - AGENCE DE BASSIN VERSANT DES 7 - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ à l'ordre de l'Agence de bassin versant des 7, à l'attention de madame Geneviève Michon, 733, boulevard Saint-Joseph, bureau 430, Gatineau, Québec, J8Y 4B6, à titre de subvention pour le projet de diagnostic du ruisseau des Fées.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	6 000 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79934-692	6 000 \$		Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79934-972		6 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1259 **SUBVENTION DE 255 \$ - LÉGION ROYALE CANADIENNE, FILIALE 33 - JOUR DU SOUVENIR - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 255 \$ à l'ordre de la Légion Royale Canadienne, filiale 33, 59, rue Bancroft, Gatineau, Québec, J9H 4N6, à titre de subvention dans le cadre des cérémonies du Jour du Souvenir.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	85 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes – Aménagement - Subventions
02-79931-972	85 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions
02-79934-972	85 \$	Maxime Tremblay – Du Plateau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1260 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - DYSTROPHIE MUSCULAIRE, SECTION LOCALE DE L'OUTAOUAIS - CAMPAGNE ANNUELLE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Dystrophie musculaire, section locale de l'Outaouais, 1053, rue Bel-Air, Gatineau, Québec, J8P 1B3, à titre de subvention pour la campagne annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse – De Buckingham – Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers – Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche – Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp – Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Daniel Champagne - Du Versant – Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé – De Touraine – Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Cédric Tessier - De Limbour – Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions

02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau – Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes – Aménagement - Subventions
02-79931-972	50 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1261 **SUBVENTION DE 300 \$ - SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE HULL -
LEVÉE DE FONDS ANNUELLE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Hull, à l'attention de monsieur Michel Olivier, 109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour la levée de fonds annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc – Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1262 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - LIGUE DES VOISINS DU MANOIR DES TREMBLES -
DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU -
JOCELYN BLONDIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de la Ligue des voisins du Manoir des Trembles, 54, rue du Cygne, Gatineau, Québec, J9A 3E9, à titre de subvention pour la fête de Noël et pour le projet d'aide aux devoirs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	1 500 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1263 **DÉSIGNATION D'UNE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY**

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'agrandissement sont actuellement en cours au centre communautaire du Plateau et qu'une salle y sera notamment aménagée;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services de Hull et le conseiller du district souhaitent désigner la nouvelle salle afin d'honorer la mémoire de madame Jeannine Doyle-Cormier qui fut impliquée activement dans l'Association des résidents du Plateau dès sa fondation en 1993;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidents du Plateau a été consultée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau a recommandé, à sa réunion du 25 septembre 2014, de désigner la nouvelle salle du centre communautaire du Plateau « Salle Jeannine-Doyle-Cormier » :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation « Salle Jeannine-Doyle-Cormier » pour la nouvelle salle du centre communautaire du Plateau.

Adoptée

CE-2014-1264 **SUBVENTION DE 100 \$ - LES ENFANTS DE L'ESPOIR - FÊTE D'HALLOWEEN - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre des Enfants de l'Espoir, à l'attention de madame Tara Whissell, directrice par intérim, 81, rue Saint-Henri, Gatineau, Québec, J8X 2Y1, à titre de subvention pour la fête d'Halloween qui aura lieu le 31 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière – De Hull-Wright – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1265 **SOUMISSION 2014 SI 165 - DÉPLACEMENT DES QUAIS DE LA RUE JACQUES-CARTIER - AUTOMNE 2014 ET PRINTEMPS 2015 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Marina Leblanc et fils inc., 1213, boulevard Hurtubise, Gatineau, Québec, J8P 7C2, pour le déplacement des quais de la rue Jacques-Cartier à l'automne 2014 et au printemps 2015, au montant total de 28 628,78 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 23 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2015 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-521-00528	12 911,98 \$	Entretien des parcs et Aménagements – Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	622,50 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	779,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1266 **ACHAT DE 10 CALENDRIERS 2015 DE L'ARCHE AGAPÈ DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT - 200\$**

PROPOSÉE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de L'Arche Agapè, à l'attention de madame Laurence Lendormy, 19 rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M4, pour l'achat de 10 calendriers 2015 dans le cadre de la campagne annuelle de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Cabinet du maire – Subventions - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1267 **SUBVENTION DE 100 \$ - CONFÉRENCE ST-VINCENT DE PAUL DE ST-MATTHIEU - CAMPAGNE ANNUELLE DE LA GUIGNOLÉE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Conférence St-Vincent de Paul de St-Matthieu, à l'attention de madame Danielle Picard, 69, rue de Provence, Gatineau, Québec, J8T 4V2, à titre de subvention pour la guignolée 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé – De Touraine – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1268 **SUBVENTION DE 300 \$ - SAGA JEUNESSE POUR UN PROJET DE MAISON HANTÉE POUR UNE FÊTE D'HALLOWEEN - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à Saga Jeunesse, 23 A, rue Saint-Alexandre, Gatineau, Québec, J8V 1A8, à titre de subvention pour un projet de maison hantée pour l'Halloween.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	300 \$	Cédric Tessier – De Limbour – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 28 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1269 **AUTORISATION DE SIGNER L'ACTE DE RÈGLEMENT DES GRIEFS BLC-2011-48, BLC-2011-49 ET BLC-2014-22**

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat a déposé les griefs 2011-48, 2011-49 et 2014-22 respectivement les 7 novembre 2011, 11 novembre 2011 et 11 mars 2014;

CONSIDÉRANT QUE les griefs BLC-2011-48 et BLC-2011-49 furent référés devant deux arbitres distincts;

CONSIDÉRANT QUE l'arbitre M^e Viau a rejeté le grief 2011-49 dans sa sentence rendue le 11 septembre 2014;

CONSIDÉRANT l'intérêt des parties à éviter la judiciarisation du dossier BLC-2014-22;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent mettre fin aux litiges qui les opposent et conclure une transaction à cet effet :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la signature de l'acte de règlement des griefs BLC-2011-48, BLC-2011-49 et BLC-2014-22.

Le directeur général adjoint, Administration et finances et le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer l'acte de règlement des griefs BLC-2011-48, BLC-2011-49 et BLC-2014-22.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1270 **ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS PRÉVUS AU DOSSIER NUMÉRO 2240-02/11049**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2240-02/11049 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les audiences devant les tribunaux sont terminées et qu'une décision a été rendue;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions compte tenu que ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre d'un recours devant les tribunaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme le mandat de la firme Bélanger Sauvé et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier 2240-02/11049 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-416 - Ressources humaines - Relations de travail, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1271

SOUSSION 2014 SP 100 - SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. - ADJUDICATION DU RÉGIME FLEXIBLE D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS ET RETRAITÉS DES GROUPE CADRES, PROFESSIONNELS, COLS BLANCS, COLS BLEUS ET POMPIERS - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat d'assurance collective à la firme SSQ, Société d'assurance-vie inc., le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leur soumission déposée le 30 mai 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection composé de quatre employés de la Ville et de notre conseillère de la firme Aon Hewitt, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CE-2014-466 du 16 avril 2014.

Ce contrat est octroyé conformément aux taux et conditions énumérés dans leur soumission déposée le 30 mai 2014 dont la copie fait partie intégrante de la présente résolution.

Le contrat s'échelonne sur une période d'au plus 60 mois débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant au plus tard le 31 décembre 2019. Comme prévu à la soumission, les taux de primes de toutes les couvertures seront fixes jusqu'au 31 décembre 2016. Lors des renouvellements annuels des trois années subséquentes, l'augmentation de la tarification ne pourra pas excéder les pourcentages d'augmentation maximale prévus à la soumission.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2015 à 2019, les fonds nécessaires à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1272

ACCEPTER LE DÉSISTEMENT DE LA REQUÊTE EN DOMMAGES INSTITUÉE PAR LA MAISON BARTHOLD ET COMPLICES TRAITEUR (MBCT) INC., SABINE BARTHOLD-ROBILLARD ET BIANCA NUGENT ET AUTORISER LE DÉSISTEMENT PAR LA VILLE DE GATINEAU DE SA DEMANDE RECONVENTIONNELLE CONTRE LA MAISON BARTHOLD ET COMPLICES TRAITEUR (MBCT) INC., SABINE BARTHOLD-ROBILLARD ET BIANCA NUGENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a reçu signification d'une requête introductive d'instance de la part de La Maison Barthold et Complices traiteur (MBCT) Inc., Sabine Barthold-Robillard et Bianca Nugent dans le dossier 550-17-007251-133 de la Cour supérieure du Québec, le tout en dommages et intérêts découlant de l'appel d'offres 2009 SP 253 relativement à l'exploitation d'une concession alimentaire au centre sportif;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a signifié, en date du 10 juin 2014 à La Maison Barthold et Complices traiteur (MBCT) Inc., Sabine Barthold-Robillard et Bianca Nugent, dans le dossier 550-17-007251-133 de la Cour supérieure du Québec, une demande reconventionnelle;

CONSIDÉRANT QUE La Maison Barthold et Complices traiteur (MBCT) Inc., Sabine Barthold-Robillard et Bianca Nugent désirent se désister de leur requête introductive d'instance en contrepartie du désistement par la Ville de Gatineau de la demande reconventionnelle, et ce, dans le dossier 550-17-007251-133 de la Cour supérieure du Québec :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les procureurs de la Ville de Gatineau à se désister de sa demande reconventionnelle conditionnellement à la signature d'un désistement par La Maison Barthold et Complices traiteur (MBCT) Inc., Sabine Barthold-Robillard et Bianca Nugent de leur requête introductive d'instance dans le dossier 550-17-007251-133 de la Cour supérieure du Québec.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif